

**Propositions de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrieriers
approuvées par comité de la SCC 03-05-2018
Réunion du 18 février 2018 – UCHIZY (71700)**

Présents : Jean-Louis AINARDI - Bernard LASSIGNARDIE - Christian MARTIN -
Patricia MONIOT – Monique TUMA - Dominique FAURE

Excusé : Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE -

Non excusé : Frédéric MAISON

ORDRE DU JOUR

1. Bilan saison 2017
2. Dossiers clubs
3. Dossiers juges
4. Calendrier 2018 : championnats (clubs, sites et juges), répartition des spéciales
5. Application des règlements, observations.
6. Licence SCC
7. Point sur la délégation internationale
8. Bilan du séminaire 2018
9. Questions diverses

La séance est ouverte à 15 heures.

1. Bilan Saison 2017

↳ **Bilan des championnats**

PARTICIPATION CHAMPIONNATS						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ENC	CHATILLON	SOISSONS	TOULOUSE	ST DENIS	LIVERDY	PARIGNE
	167	107	129	126	94	85
		-36%	21%	-2%	-25%	-10%
PVL	BELFORT	CHARDONNAY	CARCASSONNE	BARLIN	CHARDONNAY	BARLIN
	167	161	159	154	141	146
		-4%	-1%	-3%	-8%	4%

Championnat de France de Travail à Parigné l'Evêque - CLCM

Juges : Monique TUMA et Jean Jacques MORBELLI

La participation a été une nouvelle fois faible, pas à la hauteur d'un championnat, 85 lévriers présents, encore en baisse par rapport à l'année 2016. On remarque la difficulté d'organiser un championnat dans la partie « nord » de la France (Liverdy, Parigné l'Evêque). Le championnat 2018 à Toulouse apportera un éclairage dans l'analyse

L'organisation n'a pas été au niveau d'un championnat, la piste n'était pas sous son meilleur jour, le moteur de traction n'a pas apporté toute la sérénité souhaitable lors des courses rapides des grandes races....Il faut reconnaître que par moment la météo n'était pas des plus clémentes, le vendredi de la grêle recouvrait tout le cynodrome, localement il y avait des difficultés de circulation même au niveau de l'autoroute proche.

Certains endroits de la piste étaient vraiment gorgés d'eau, passages très lourds mais heureusement sans danger

Malgré toutes ces difficultés, le championnat 2017 a pu se passer, restera-t-il dans les esprits ??

Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre à Barlin - CLHF

Juges : Jean Louis AINARDI, Christian MAGRE, Joe STATTI (Allemagne)

Le Club des Lévriers de Hauts de France avait accepté d'organiser ce championnat faute de candidat, il accueillait donc une nouvelle fois le Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre. Son président, Monsieur Pascal Nowakowski et Isabelle Janiaud la secrétaire avaient tout mis en œuvre pour en assurer la réussite. Un désistement de terrain a obligé le club à se replier sur Barlin en urgence

Toutes les différentes équipes, administratives, techniques, vétérinaires, responsables des structures parking, hébergements, camping, repas, animations étaient bien en place malgré les difficultés.

161 lévriers sélectionnés, 146 ont participé à cette grande épreuve. 16 races de lévriers étaient représentées.

Comme les années précédentes les notes retenues étaient données par la médiane des notes des trois juges, la méthode a maintenant fait ses preuves.. Nous avons aussi pour la seconde fois, la présence d'un juge étranger parmi les membres du jury, Joe Statti, venue d'Allemagne et membre de la CDL. Il y a eu une très grande cohérence sur les notations des trois juges. Monsieur Statti a été très enthousiasmé par notre méthode.

La configuration du terrain de Barlin permet de beaux parcours. Quelques modifications ont été faites pour assurer une extrême sécurité, préoccupation majeure du jury et de la CNUL. La technicité des parcours a montré toutes les qualités du lévrier qui doivent être mises en œuvre pour se classer parmi les meilleurs et la moindre erreur du compétiteur peut être pénalisante et parfois fatale pour le titre.

En conclusion, nous avons eu un excellent cru pour ce championnat 2017. Les lévriers ont été obligés de montrer toutes leurs qualités pour obtenir les titres. Le CHLF a réussi la réalisation de cette manifestation et nous devons remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette réussite. Une page se tourne et rendez vous est pris pour la nouvelle saison 2018.

GPX-Grand Prix SCC – MEULAN CLCIF

Juges : Monique TUMA

Une nouvelle fois très faible participation pour cette manifestation qui se veut de primer de beaux sujets qui arrivent à montrer aussi des performances sur la piste.

Nous avons 23 participants.....

Dans l'état actuel des choses, ce GPX ne sera pas renouvelé pour 2018

↳ Activité des clubs - Analyse de la participation aux épreuves 2017 :

La Commission Nationale d'Utilisation des Lévriers encadre **34 clubs en activité**

- ▶ **9 clubs mixtes Racing et PVL**
- ▶ **8 clubs de Racing dont 1 avec entraînement PVL**
- ▶ **11 clubs de Poursuite à Vue sur Leurre dont 2 avec entraînement Racing.**
- ▶ 1 club en stage ENC
- ▶ 3 clubs d'entraînements en PVL

Au calendrier 2017

ENC

Les championnats

- ▶ 1 Championnat de France de Travail (ENC)
- ▶ 1 Grand Prix de la SCC (GPX)

Les nationales

- ▶ 36 Epreuves Nationales sur Cynodrome (+ 3 annulations)
- ▶ Dans ces épreuves nationales, 5 étaient aussi des Spéciales Club de Race.

PVL

Les championnats

- ▶ 1 Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre,

Les nationales

- ▶ 33 Epreuves nationales de Poursuite à Vue sur Leurre (+3 annulations)
- ▶ Dans ces épreuves nationales 7 étaient aussi des Spéciales Club de Race

Les internationales

- ▶ 6 Epreuves internationales de coursing,

Analyse de la participation aux épreuves sur la saison 2017

PARTICIPATION EPREUVES										
	2013		2014		2015		2016		2017	
	Nb épreuves	Moyenne	Nb épreuves	Moyenne	Nb épreuves	Moyenne	Nb épreuves	Moyenne	Nb épreuves	Moyenne
ENC	46	31	43	34	40	32	35	25	36	32
				10 %		— 20%		— 22%		28 %
PVL	42	61	43	61	44	58	42	55	39	59
				0%		—5%		—5%		7%

ENC

Au niveau de la participation aux ENC, nous pouvons constater cette année amélioration ; La moyenne 2016 était de 25, on se retrouve à 32 pour 2017, soit un gain de 28%. Ces résultats malgré une baisse sur le championnat, chute de 10%

Sur 36 épreuves on n'en trouve que 13 qui sont au dessus de la moyenne.

Comme les années précédentes, les clubs du nord ont d'énormes difficultés pour remplir les palmarès.

Les clubs qui ont réussi à avoir une forte participation sont le CLMP (une à 82 participants, une autre à 47- Toulouse), le CLCL (une à 62 participants, une autre à 48 –Mont de Marsan), le ACLS (une à 53, une autre à 37- Perpignan) le CLC (une épreuve à 56 participants, une autre à 35- Saint Denis de Pile). Tous ces clubs sont situés dans le sud.

Par contre on trouve aussi des chiffres inquiétants, Meulan ferme la marche avec une épreuve à 10 participants et Parigné l'Evêque montre deux épreuves à 12 participants....

PVL

Au niveau de la PVL le tableau est plu réjouissant. Nous avons une moyenne de 59 là aussi en hausse +7%.

Dans ce domaine on retrouve aussi, quoique moins marquée, une segmentation nord / sud. En haut de l'affiche on trouve la grande manifestation de Pompadour par le CLC avec 144 lévriers- cette épreuve est devenu une référence nationale puis le CCALB ave 87 lévriers à Achères, le 2CLPC avec 77 lévriers à Carcassonne, encore le CLC avec une épreuve à Saint Denis (76 lévriers) ainsi que le CLA à Marcillat et le CLCL à Mont de Marsan avec 76 lévriers. Dans tous les résultats on constat un fort nombre d'épreuves dans une fourchette de 60 à 80 lévriers, c'est très encourageant.

Là aussi on retrouve des chiffres inquiétants. Les trois moins bonnes épreuves sont pour Parigné l'Evêque (20, 26 et 27 lévriers en participation....)

Sur le plan international, les chiffres sont stables, sur ces coursing nous avons en 2016 une moyenne de 63 pour 2017 cette moyenne st passée à 66 (+4.7%)

Pour cette saison nous avons eu 2320 participations en PVL et 1157 en ENC alors que pour 2016 nous avons eu 2292 pour la PVL et 1091 pour les ENC

Les clubs doivent avoir une réflexion profonde et efficace sur les causes des réussites pour certains et les échecs pour d'autres. On ne peut continuer à organiser des épreuves qui n'apportent rien quand on se retrouve avec des participations dérisoires. Les conséquences sont multiples : image désastreuse donnée sur le sport lévrier, problèmes financiers pour le club, crédit quant à la valorisation des titres obtenus, etc..... Nous ne devons plus encourager certains clubs dans ces désastres et probablement limiter le nombre d'épreuves pour eux.

Malheureusement il y a des réactions fortes quand on envisage cette démarche. Mais si ces clubs ne prennent pas leur responsabilité la CNUL devra prendre des mesures dans le sens des limitations.

2. Dossiers Clubs

Agrément – Classification des clubs pour 2017

Les clubs sont classés en 4 catégories:

- *les clubs classés A sont autorisés à postuler pour l'organisation d'un championnat, d'une épreuve internationale, d'une épreuve 'spéciale'.*
- *Les clubs classés en B peuvent organiser des épreuves 'spéciales'.*
- *les clubs classés C sont les clubs démarrant une activité ou devant s'améliorer sur tel ou tel point.*
- *les clubs d'entraînements reconnus, qui peuvent faire passer des brevets avec un expert qualificateur agréé.*

Ce classement est révisable annuellement.

↓ Classement National :

RACING (EPREUVE NATIONALE SUR CYNODROME)

▶ classement A:

- A.C.C.L. Association Cauchoise de Courses de Lévrier - Mannevillette
- A.C.L.S. Association Catalane du Lévrier de Sport - Perpignan
- C.L.C Club des Lévrier du Caillevat – St Denis de Pile
- C.L.C.L. Club Landais des Courses de Lévrier Mont Marsan
- C.L.C.B. Club des Lévrier de Course de la Brie - Liverdy
- C.L.C.I.F. Club du Lévrier de Course d'Ile de France - Meulan
- C.L.M.P Club des Lévrier de Midi Pyrénées - Montauban + Toulouse
- N.A.L.L Nos Amis Les Lévrier - Soissons
- R.C.R Racing Club Rhodanien – Chatillon La Palud
- C.L.Y Club Lévrier d'Yzeure – Yzeure

▶ classement B:

- A.C.L.A.C.T.A. Association des Courses de Lévrier de l'Aveyron - Cransac
- A.L.P.C. Amicale des Lévrier de Pleyber Christ – Pleyber Christ
- C.L.S.L Club du Lévrier Sportif de Liguge – Poitiers –
- C.L.C.M Club des Lévrier de Course du Maine - Parigné l'Evêque
- L.L.A Le Lévrier Angérien - St Jean d'Angely
- T.C.P.L.C Training Provençal des Lévrier de Course - Monteux

▶ classement C:

- C.E.L.C Club d'Entraînement du Lévrier Charentais - Mansle

▶ entraînements racing:

- L.C.A Lévrier Champagne Ardenne - La Ferté sur Amance – **Entraînement Racing**
- C.P.L.S Club Pyrénéen du Lévrier de Sport- Pau - **Entraînement Racing**
- C.L.S.T Club du Lévrier de Sport de Touraine – Tours - **Entraînement Racing**

COURSING (POURSUITE A VUE SUR LEURRE)

▶ classement A:

- A.C.L.S. Association Catalane du Lévrier de Sport - Perpignan – PVL
- C.C.C. Coursing Club Comtois - Belfort - PVL
- C.C.C.A. Coursing Club de la Côte d'Amour - Herbignac - PVL
- C.C.A.L.B Club Canin Achérois et des Lévrier de Boisbelle - Achères - PVL
- C.C.L Coursing Club Lorrain – Charmes – PVL
- C.L.C.L. Club Landais des Courses de Lévrier Mont Marsan PVL
- C.C.L.B. Coursing Club des Lévrier de Bourgogne - Chardonnay - PVL
- C.E.L.C Club d'Entraînement du Lévrier Charentais - Roulet - PVL
- C.L.A.M Club des Lévrier d'Armorique Morlaix - Morlaix - PVL
- C.L.C Club des Lévrier du Caillevat – St Denis de Pile – PVL
- C.L.D.S. Club des Lévrier du Dauphiné et des Savoie - Vizille - PVL
- C.L.H.F Association Coursing des Lévrier des Hauts de France Olhain PVL
- C.L.S.L Club du Lévrier Sportif de Liguge – Poitiers – PVL
- L.C.A Lévrier Champagne Ardenne - La Ferté sur Amance – PVL
- C.L.A Club Lévrier d'Auvergne - Terjat - PVL
- C.C.L.P.C Club de Courses de Lévrier en Pays Cathare – Carcassonne - PVL
- C.L.C.M Club des Lévrier de Course du Maine - Parigné l'Evêque – PVL

▶ classement B:

▶ classement C:

- C.L.U.B Club des Lévrier d'Utilisation de Beauce - La Taye – **Entraînement PVL**

▶ entraînements coursing:

- T.C.P.L.C **Training Provençal des Lévriers de Course - Monteux – Entraînement PVL**
- C.L.C.I.F. **Club du Lévrier de Course d'Ile de France - Meulan – Entraînement PVL**
- C.L.U.B **Club des Lévriers d'Utilisation de Beauce - La Taye – Entraînement PVL**
- C.L.V.M **Club des Lévriers de la Vallée de la Moselle Moulins-les-Metz - Entraînement PVL**
- C.L.S.T **Club du Lévrier de Sport de Touraine – Ligueil - entraînement PVL**

Le Club **Le Lévrier Angérien** a été homologué et organisera une épreuve officielle en 2018.

Le Club des Lévriers d'Utilisation de Beauce organisera une amicale en 2018 en vue de récupérer son agrément.

Le Club du Lévrier de Sport de Touraine a son agrément suspendu jusqu'à mise en conformité administrative du club site à la démission du président.

Liste des clubs en annexe 1

3. **Dossiers juges**

Pascal PELLEN a été nommé juge stagiaire ENC et PVL.

Les dossiers de Amandine VILLEMAGNE-RIVET, Gilles VILLEMAGNE-RIVET, Sophie SERINET ont été transmis à la SCC avec avis favorable pour nomination juge stagiaire PVL.

Jean-Pierre MONTAUD obtient un avis favorable de la commission pour une **extension à juge ENC** pour commencer ses assessorats.

La commission donne un avis favorable à la **candidature de juge ENC et PVL de Serge WILLERS** et demandera à la SCC son inscription au stage en vue du passage d'examen.

La commission donne un **avis favorable à Christiane PROVENZANO** pour une **demande de qualification comme juge en ENC et PVL**. Dès que son dossier aura été transmis à la CNUL, celle-ci le transfèrera à la commission des juges de la SCC pour validation.

La liste des juges formateur est mise à jour. (*annexe 2*)

4. **Calendrier 2018 : championnats (clubs, sites et juges), répartition des spéciales.**

▶ **CALENDRIER NATIONAL DES EPREUVES LEVRIERS 2018** (*cf. Annexe 3*)

▶ **CHAMPIONNATS ET GRAND PRIX 2018 :**

❖ **Championnat de France de Travail – 19 et 20 mai 2018**

Lieu : TOULOUSE (CLMP)

Jury pressenti : Liliane CESAR - Virginie LEVEL

suppléant : Claudie LANIES

Représentant CNUL : Bernard LASSIGNARDIE

Clôture des inscriptions : le 30 avril 2018 (*réception des dossiers*)

Prise en compte des ENC du 29 avril à Monteux et Mont de Marsan

Samedi : Grandes races (477m-276m), Petits Lévriers Italiens, Basenjis (347m)

Dimanche : Whippets (347m).

❖ **Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre – 26 et 27 août 2017**

Lieu : ACHERES - (CCALB)

Jury: Bernard LASSIGNARDIE - Pascal PELLEN - juge étranger

Représentant CNUL : Patricia MONIOT

Clôture des inscriptions : le 24 Juillet 2018 (*réception des dossiers*)

▶ **TEMPS DE BASE**

(cf. Annexe 4)

▶ **QUOTA CHT PVL**

(cf. Annexe 5)

5. Application des règlements, observations.

Lors du séminaire et de la réunion avec les juges, un rappel a été fait sur différents points importants :

- Mise en application des contrôles à effectuer sur les Whippets et PLI. Les deux clubs de race ont pris des décisions quant aux tailles et poids (whippet) et taille (PLI) maximum à ne pas dépasser pour l'obtention des BPV et BAC ainsi que des possibilités à concourir dans les différentes catégories.
 - o Ce n'est pas parce qu'un sujet est confirmé qu'il peut obtenir son BAC et/ou BPV
 - o Ce n'est pas parce qu'un sujet a déjà son BAC et/ou BPV et qu'il a même couru dans le passé qu'il peut continuer à courir malgré les changements demandés par les clubs de race. A tout moment un juge peut et doit effectuer des contrôles et appliquer les règlements approuvés par la SCC.
- Il a été demandé aux juges d'apporter une grande attention dans les pointages accordés en PVL
 - o Comme dans tout jugement il doit y avoir une segmentation des valeurs. Les critères ne doivent pas se juger d'une race par rapport à une autre race, mais à l'intérieur d'une race. En exemple ce n'est pas parce que les Whippets courent plus vite que des Afghans qu'ils doivent tous avoir le maximum de 5 points.....
 - o Une attention donc particulière dans ces notations apportera une certaine cohérence entre les jugements et une meilleure compréhension pour les propriétaires
- Un courrier de rappel sera adressé aux clubs pour informer les experts-qualificateurs et aux juges

La mise en page du règlement avec rajout des mises à jour depuis 2011 est terminée.
(Règlement mis à jour en annexe 6).

6. Licence SCC

Le sujet des licences a fait l'objet au séminaire CNUL d'une présentation spécifique par Bernard Lassignardie.

Une nouvelle fois, il a bien été spécifié que la licence propriétaire SCC **est obligatoire pour la pratique de cette discipline lors des entraînements, dressage etc. ainsi que lors des compétitions.**

Il a été fait un rappel sur toute la procédure administrative, rien n'est changé par rapport à 2016, la saisie informatique en ligne ne pose pas de difficulté. Quelques points de difficultés ont été mis en évidence :

- -Chien absent du fichier SCC, la plupart du temps cela est lié à une erreur d'identification ou à des chiens souvent étrangers qui ne sont pas enregistrés (Voir formulaire spécifique).
- -Parfois problèmes de paiement. La procédure CB est à privilégier, plus simple, plus rapide, plus fiable. Cette forme de paiement serait souhaitable aussi pour le règlement de la partie assurance mais dans l'ensemble les procédures sont bien intégrées.

Le bilan de l'année 2017 est très positif

- Tout s'est passé de façon exemplaire, il y a eu une grande synergie entre les propriétaires, les gestionnaires licences, les responsables CNUL et le service Licence SCC. Nous remercions une nouvelle fois spécifiquement ce service pour leur disponibilité et amabilité

- Il y a eu 676 propriétaires licenciés avec 1496 lévriers et 99 licences conducteurs. 1205 lévriers ont bénéficié de l'assurance « dommage »
- Nous devons déplorer 52 dossiers de sinistre. Le détail de ces sinistres a été donné. On remarque la prédominance des sinistres dans les cas de PVL & Coursing (86%). A ce propos nous avons particulièrement insisté auprès des Conducteurs techniques et des juges de la vérification approfondie sur l'élaboration des parcours. Tout point dangereux doit être supprimé. Ce n'est pas parce que telle configuration n'a jamais posé de problème qu'elle doit être validée si le juge pense qu'il y a un risque.

Là aussi les relations avec la compagnie d'assurance Allianz ont été remarquables. Tous ces points positifs ont été obtenus par la rigueur dont tous les acteurs ont fait preuve.

Nous avons attiré l'attention des présidents de club :

- de bien s'assurer que tous les propriétaires même lors des entraînements soient bien licenciés.
- de faire attention avec les moyens de traction, nous avons eu cette année à déplorer un sinistre sur une personne qui a été fauchée par le câble.

Les différents participants ont pu aussi échanger des idées et faire part des différentes expériences. Lors de la réunion des présidents de club au séminaire, un grand débat a eu lieu sur les assurances des clubs. On a pu mettre en évidence une grande disparité entre les cotisations payées par les clubs ; Il faudra faire un bilan sur les couvertures réellement accordées dans les contrats.

7. Point sur la délégation internationale

- ▶ Calendrier International des épreuves Lévriers 2018 (*Annexe 7*)
- ▶ Compte Rendu de la réunion de la Commission Des Lévriers de la FCI (CDL) à LOTZWIL (SUISSE) le 28 Juin 2017 par Christian MARTIN (*Délégué de la SCC auprès de la FCI pour la CDL*)

12 nations présentes
3 nations excusées
5 nations absentes

La réunion de la CDL 2017 montre un virage dans la gestion des dossiers les plus sensibles (modifications des règlements, limitation du nombre de Lévriers par championnat, formation des juges, notation des lévriers en coursing, évolution de la taille des Whippets.....)

Chaque dossier sera abordé en groupe de travail, pour revenir en commission avec des propositions de consensus

La France a fait plusieurs propositions, mais comme d'habitude un monde (canin) nous sépare du reste de l'Europe.

La Présence de Monsieur JIPPING (NL) du bureau de la FCI n'a rien apporté de nouveau sur nos réflexions.

Propositions de France :

- * Identification des votes par Nation, résultat, non, les votes resteront anonymes.
- * Octroi du CACIL et RCACIL uniquement aux deux premiers, résultat, non, pas de changement.
- * Nécessité d'un TB en expo pour participer aux courses à CACIL, non, pas d'utilité pour cette mesure
- * Participation des Basenjis aux épreuves de la FCI, résultat, non, ce ne sont pas des chasseurs à vue (réflexion de la Belgique, reprise par l'ensemble des pays présents, seule la Hollande a voté avec la France)
- * Procédure d'enregistrement des Lévriers dans la base de données, résultat, cette demande est également faite et soutenue par une majorité de pays, résultat, il est demandé à la FCI de revenir à la décision initiale (les lévriers seront uniquement mesurés lors d'un championnat international pour valider une inscription sur la base de données)

Si tous les pays sont d'accord sur le nombre trop important de lévriers qui sont inscrits lors d'un championnat de coursing, aucune mesure consensuelle ne se dégage des discussions

- La Hollande porte une réclamation sur la taille d'un Whippet non homologué (par la taille) dans son pays de licence d'origine (Belgique) mais homologué en Hollande par la suite. La réponse est claire, un Lévrier ne peut obtenir une licence s'il a déjà été refusé par un pays. Les conditions de mesurages sont mises en causes , mais aucun consensus n'est trouvé.

- Il est constaté par l'Estonie que la Hongrie en dépit des dispositions claires du règlement, continue à fournir des licences à des pays voisins. Réponse, la délivrance des licences ne peuvent être établies que par l'organisation nationale, membre de la FCI, du pays où le propriétaire à son domicile légal.

- Weight Greyhound Association (WGA)

Cette organisation souhaite entrer dans la FCI.

La première question est de savoir si elle est membre de l'organisation Canine Tchèque.

Si oui, la Canine Tchèque pourra faire une demande auprès de la FCI, mais il faudra l'unanimité des pays affiliés à la FCI pour homologuer cette demande d'entrée.

La prochaine réunion de la CDL se tiendra au Danemark en Juin 2018

La CNUL remercie vivement tous les propriétaires qui ont participé aux championnats de Coursing et de Racing de la FCI en 2017

La CNUL félicite également les champions et les podiums obtenus par nos représentants en 2017

Un remerciement particulier également pour nos chefs d'équipe (Jean François et Christian), rôle très ingrat mais incontournable et d'une très grande importance dans le déroulement d'un Championnat

8. Bilan du séminaire 2018

Ce séminaire s'est tenu les 17 et 18 février 2018 à UCHIZY avec l'aide logistique du CCLB. Les membres de la CNUL avaient préparé différents diaporamas pour illustrer les exposés :

- Formation logiciel Gestion des épreuves
 - ↳ Secrétariat & Juges
- Fonctions de Conducteur Technique, Expert-Qualificateur, Observateur
 - ↳ candidats aux examens CT, EQ, OV, Elèves-juges
- Activités de la CNUL, règlements (évolutions et applications)
- Licences et Formation Saisie des licences
 - ↳ Gestionnaire des licences & présidents de clubs

Au cours des différents thèmes abordés, chacun a pu prendre la parole pour poser des questions ou faire part de suggestions. Ainsi, un dialogue constructif s'est créé entre les représentants de clubs, candidats aux examens, juges et membres de la commission.

Ces exposés, ont été appréciés par les candidats à l'examen ainsi que par certains membres de clubs venus en auditeur libre afin de se tenir au courant de l'évolution de notre sport.

Etaient présents à ce séminaire, 12 auditeurs libres (dont le délégué CDL de l'Allemagne), 7 candidats aux examens, 14 juges et élèves-juges et 19 représentants de clubs.

Le logiciel (en version excel) élaboré par Claude Klein et Bernard Lassignardie, en vue d'optimiser la gestion d'une épreuve et les résultats a été à nouveau présenté au cours de ce séminaire, avec une version qui s'améliore au fil des épreuves grâce aux remontées des utilisateurs. Ce logiciel a été plus particulièrement expliqué aux personnes chargées du secrétariat dans les clubs et aux juges. Ce petit programme, construit sur une base de données de lévriers, permet aux clubs de monter les programmes et de faciliter l'élaboration du fichier « Résultat d'épreuve ». Le fichier « Analyse de l'épreuve » établi par le juge y est associé.

Cette année, nous avons insisté sur la pratique. C'est ainsi que les participants avaient été invités à venir avec les ordinateurs. Il a été simulé une épreuve ENC et une épreuve PVL. En cas de difficultés, les organisateurs pouvaient donc aider l'utilisateur directement. Cette forme d'atelier a été très appréciée, un véritable travail d'équipe a été la clé du succès

Ce programme est mis à disposition des clubs gracieusement.

La base de données des lévriers, déjà constituée de plus de 3000 sujets, s'alimente régulièrement par les remontées des clubs au fur et à mesure de l'utilisation de ce logiciel lors de leurs épreuves.

Ce fichier géré par Bernard Lassignardie en collaboration avec Claude Klein est disponible pour les clubs qui en font la demande.

Résultat des examens:

- **Accepté comme Expert qualificateurs ENC :**

Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Béatrice NARDIN - CLC

- **Acceptés comme Expert qualificateur PVL :**

Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Béatrice NARDIN - CLC
Christophe ROOR - CCCA

- **Acceptés comme Conducteur Technique PVL :**

Patrick CHARLET - CLDS
Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Alexandre REGNERO - CLCL
Christophe ROOR - CCCA
Dominique SOUM - ACLS

- **Acceptés comme Observateur de virage :**

Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Béatrice NARDIN - CLC
Alexandre REGNERO - CLCL

9. Questions diverses

Jean-Louis Ainardi vient de terminer un travail exceptionnel sur les temps de base (une présentation a été faite au séminaire). Cette analyse sera soumise aux différents clubs de race pour proposer à la CNUL d'éventuels changements.

Un travail sur le calendrier 2019 devra être effectué par les clubs avec la commission pour harmoniser au mieux les dates d'épreuves.

Le LCA se porte candidat pour organiser le championnat de France PVL en 2019 et le CCCA en 2020. La commission donne un avis favorable à ces deux candidatures.

Proposition d'un quota de 20 lévriers présents en épreuve spéciale de race (ENC ou PVL) regroupant les races azawakh-lévrier espagnol et sloughi (si le CLAMED est agréé par la SCC) pour prendre valeur de championnat.

La séance est levée à 18 heures

Pièces jointes :

Annexe 1 - Liste des Clubs Lévriers

Annexe 2 - Liste des juges d'utilisation Lévriers

Annexe 3 - Calendrier National des épreuves Lévriers 2018

Annexe 4 - Temps Base 2018

Annexe 5 - Quota Ch.PVL 2018

Annexe 6 - Règlement mise à jour 2018

Annexe 7 - Calendrier International des épreuves Lévriers 2018

RESUME DES PROPOSITIONS :

2. Dossiers clubs

Le Club **Le Lévrier Angérien** a été homologué et organisera une épreuve officielle en 2018.

Le **Club des Lévriers d'Utilisation de Beauce** organisera une amicale en 2018 en vue de récupérer son agrément.

Le **Club du Lévrier de Sport de Touraine** a son agrément suspendu jusqu'à mise en conformité administrative du club suite à la démission du président.

3. Dossiers juges

Jean-Pierre MONTAUD obtient un avis favorable de la commission pour une **extension à juge ENC** pour commencer ses assessorats.

La commission donne un avis favorable à la **candidature de juge ENC et PVL de Serge WILLERS** et demandera à la SCC son inscription au stage en vue du passage d'examen.

La commission donne un **avis favorable à Christiane PROVENZANO** pour une **demande de qualification comme juge en ENC et PVL**. Dès que son dossier aura été transmis à la CNUL, celle-ci le transférera à la commission des juges de la SCC pour validation.

4. Licence SCC

La procédure paiement par carte bancaire **serait souhaitable aussi pour le règlement de la partie assurance**

6. Application des règlements, observations.

- Mise en application des contrôles à effectuer sur les Whippets et PLI. Les deux clubs de race ont pris des décisions quant aux tailles et poids (whippet) et taille (PLI) maximum à ne pas dépasser pour l'obtention des BPV et BAC ainsi que des possibilités à concourir dans les différentes catégories.

- Ce n'est pas parce qu'un sujet est confirmé qu'il peut obtenir son BAC et/ou BPV
- Ce n'est pas parce qu'un sujet a déjà son BAC et/ou BPV et qu'il a même couru dans le passé qu'il peut continuer à courir malgré les changements demandés par les clubs de race. A tout moment un juge peut et doit effectuer des contrôles et appliquer les règlements approuvés par la SCC.

7. Bilan du séminaire 2018

Résultat des examens:

- **Accepté comme Expert qualificateurs ENC :**
Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Béatrice NARDIN - CLC
- **Acceptés comme Expert qualificateur PVL :**
Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Béatrice NARDIN - CLC
Christophe ROOR - CCCA
- **Acceptés comme Conducteur Technique PVL :**
Patrick CHARLET - CLDS
Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Alexandre REGNERO - CLCL
Christophe ROOR - CCCA
Dominique SOUM - ACLS
- **Acceptés comme Observateur de virage :**
Philippe LAFFITTE - CLCIF
Catherine MESSAN - CLC
Béatrice NARDIN - CLC
Alexandre REGNERO - CLCL

9. Questions diverses

Proposition d'un quota de 20 lévriers présents en épreuve spéciale de race (ENC ou PVL) regroupant les races azawakh-lévrier espagnol-sloughi (si le CLAMED est agréé par la SCC) pour prendre valeur de championnat.